

HONORAIRES DE TRANSACTION*

Montant de la vente	Mandat TVA inclus
0 à 30 000 €	Forfait de 3 500 €
De 30 001 à 60 000 €	12%
De 60 001 à 70 000 €	10%
De 70 001 à 100 000 €	9%
De 100 001 à 200 000 €	8%
De 200 001 à 300 000 €	6%
300 001 € et +	5%

HONORAIRES DE GESTION**

JUSQU'À

29%

HONORAIRES SYNDIC

À PARTIR DE

2 500€ TTC

par copropriété.

*Honoraires TTC calculés par tranche cumulative, sur la base du prix de vente affiché lorsque les honoraires sont à la charge du vendeur.

**Selon le nombre de semaines d'occupation propriétaire; calcul sur le prix brut propriétaire; honoraires composés à 50% d'honoraires de gestion et 50% d'honoraires de commercialisation.